



CfpcCA20221020PV7

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL N° 7
REUNION DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022
EN PRESENTIEL AU CNOSF ET EN VISIOCONFERENCE**

- Membres présents : Jean-Claude ANDRIEUX, Colette ANDRUSYSZYN (en visioconférence), Francis AUBERTIN (trésorier général - en visioconférence), Françoise BARTHELEMY, Ivan COSTE-MANIERE (vice-président - en visioconférence), Jean-Pierre GUILBERT (en visioconférence), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président - en visioconférence), Bernard MACCARIO (en visioconférence), Thierry MESSINA (secrétaire général), Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Bruno PIECKOWIAK (en visioconférence), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué - en visioconférence), Agnès RAFFIN (en visioconférence), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).
- Invités présents : Gilles CONTER (conseiller du président - en visioconférence), Alain DELAMARE (personnalité qualifiée - en visioconférence), Diane DE NAVACELLE (personnalité qualifiée), Laszlo HORVATH (expert en statuts), Claude PIARD (chargé de mission publications).
- Membres excusés : André COUPAT, Denis DAUNE, Sébastien GAYET, Pierre GREGOIRE, Stéphane HATOT, Laurence MUNOZ (vice-présidente).

1. Ouverture de la séance à 10h00 par le président

André Leclercq souhaite la bienvenue aux membres présents et à ceux connectés en visioconférence.

2. Approbation et adoption des procès-verbaux

- Le C.A. approuve à l'unanimité le P.V. n° 6 du conseil d'administration du 15/09/2022.
- Le C.A. adopte à l'unanimité le P.V. n° 10 du bureau exécutif du 29/09/2022.

3. Actualités

3.1. CNOSF

3.1.1. Situation politique

André Leclercq relate la réunion du 13 octobre dernier qui a rassemblé au siège de la F.F. de Judo 49 fédérations dont 13 en visioconférence. Cette réunion, nécessaire, semble avoir été utile pour tenter de rapprocher les points de vue dans le respect des prises de parole de chacun. Il en ressort principalement les affirmations ou résolutions suivantes :

- Content de s'être reparlés.

- Volonté de vouloir faire équipe, ensemble.
- Accord sur la légitimité de l'institution.
- Michel Callot et Sébastien Poirier sont chargés de rendre compte au prochain Bureau exécutif du CNOSF des échanges intervenus lors de cette réunion afin de surmonter les problèmes actuels, et avec la volonté de trouver des solutions débouchant sur une sortie de crise.

3.1.2. Lancement du Club des 300 femmes dirigeantes le samedi 22/10/2022 de 10h00 à 11h30

Agnès Raffin représentera le CFPC.

3.1.3. 2^{ème} Webinaire dédié aux modifications statutaires le lundi 24/10/2022 de 10h30 à 12h30

Laszlo Horvath représentera le CFPC.

3.1.4. Soirée des 30 ans de la Conciliation le jeudi 17/11/2022 à partir de 18h00

Jean Vintzel représentera le CFPC.

3.1.5. Fondation Alice Milliat

Colloque de l'université de Lille sur le thème « Alice Milliat/Pierre de Coubertin » le 08/02/2023. Un débat s'instaure sur les rôles historiques d'Alice Milliat - grande militante du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international - et Pierre de Coubertin qui, s'il était bien de son temps dans ses réserves sur la participation des femmes aux Jeux Olympiques, était nettement en avance quant à la place de la femme dans la société.

3.1.6. Congrès des CROS/CTOS et CDOS

André Leclercq regrette que le point de l'ordre du jour relatif aux activités du CFPC ait été retiré.

3.2. Agence Nationale du Sport (ANS)

Le 29 septembre dernier s'est tenue une visioconférence entre Pauline Augé, la conseillère ANS en charge du CFPC, Bernard Saint-Jean et Gilles Conter.

Après un rapide retour sur les orientations et axes de développement, nos actions envisagées en 2023 et 2024 ont été développées.

L'ANS est particulièrement sensible à la mise en œuvre des semaines Pierre de Coubertin et d'une manière générale par les actions en faveur des territoires et du grand public.

Au final, une subvention de 5.000 € pour l'année 2022 devrait nous être allouée, charge à nous d'étayer notre demande au travers du « portail informatique » de l'ANS.

Il y a lieu d'ores et déjà de préparer notre « demande générale » pour l'année 2023.

3.3. AFCOS

Projet d'une exposition temporaire sur les JO à l'étude (timbres et médailles) en partenariat avec La Poste.

3.4. Iris

La cérémonie de remise des Prix et Diplômes du Comité français pour le Fair Play aura lieu à la Maison du sport français le 1er décembre 2022. Bernard Maccario y recevra le Prix Pierre de Coubertin.

4. Activités

4.1. CIPC

- Traduction et mise en forme d'un document référence sur Pierre de Coubertin (l'homme, sa vision et son héritage). Sortie envisagée : juin 2023.
- Publication de la 1ère version sur *l'Olympic World Library*. Sortie envisagée : juillet 2023.
- Assemblée générale du CIPC les samedi 28/01 après-midi et dimanche 29/01/2023 matin.

4.2. Perspectives francophones

Perspectives francophones : mise en place de lieux de *Disputatio*, en présence d'un arbitre à partir de « regards complémentaires ».

4.3. Déclaration commune au Vatican

Présence au Vatican de Gilles Lecocq les 29 et 30 septembre pour la signature de de la première déclaration commune entre le Vatican, le Comité international olympique et l'Académie internationale olympique, l'ONU/UNESCO.

4.4. Présence à l'AIO et au Musée Olympique d'Athènes

Ivan Coste-Manière se propose d'écrire un compte rendu lié à sa récente présence en Grèce. Deux informations en attendant :

- Une statue Pierre de Coubertin a été offerte à l'AIO.
- Le président de l'AIO est favorable sur le principe à la tenue d'une session à Olympie en octobre 2024 dans le cadre du concours CFPC 2024.

Il est demandé à Ivan Coste-Manière d'établir avec le trésorier un catalogue des prix des différentes statues en fonction de leur taille.

4.5. Renfort administratif - Point sur le recrutement

Mise en place d'un contrat d'apprentissage pour M. Antoine Michel qui sera présent à compter du 9 novembre 2022. Coût de l'opération sur 1 année = 12.000 € (70% du smic - 2.000 € sur le budget 2022) et aide de l'Etat à l'apprentissage 8.000 € par an, soit un cout réel de 4.000 € par année.

Par ailleurs, le COSMOS est susceptible de nous aider dans un rôle de conseil juridique pour la mise en place de cette embauche.

En attente : un profil « stagiaire » : Imane Khatim (candidature pour un contrat en alternance - niveau Master 1 en management du sport) et un profil « permanent » : Léa Delin (niveau Master 2). Toutefois, ces candidatures sont mises en attente compte tenu de nos moyens financiers actuels.

4.6. Le point sur nos publications

- La gazette n° 70/71 va sortir sous peu. Pour les prochaines gazettes, une version numérisée synonyme d'un référencement des mots-clés dans les moteurs de recherche est envisagée.
- Le « prévisionnel » du contenu de la gazette n° 72/73 est à l'étude (mars 2023). Il pourrait contenir notamment les points suivants : un article en lien avec l'arbitrage, les enjeux du sport scolaire, le début de l'activité des Amis du CFPC, les prochains Jeux de la Francophonie et les travaux du Club France de l'Olympisme.
- La sortie des Actes du colloque de Nice-2021 est envisagée pour le premier trimestre 2023.
- La sortie du 4^{ème} livre est maintenant ficelée. Il ne manque que la préface. Paris 2024 sera sollicité par le président.
- Un docu-fiction est en préparation sur Pierre de Coubertin.

4.7. Le point sur nos finances

- Finalisation de la demande de subvention pour la Mairie de Paris.
- Demande d'une subvention 2022 au CNOSF. 6.500 euros (montant identique aux années précédentes) sera sollicitée.

5. Les « Amis du CFPC »

Jean Vintzel relate la réunion de travail qui s'est tenue le 29 septembre dernier :

- Le recensement des principales informations concernant les administrateurs actuels et anciens est en cours. Les retours sont attendus pour le 1er décembre prochain.
- Des recherches seront explorées pour recenser les contributions relatives à Pierre de Coubertin (thèses, mémoires, articles).
- Un programme d'interviews de personnalités du CFPC est en phase de réflexions (faisabilité).
- Une note relative à la mise en place d'un concours CFPC avec session à Olympie en octobre 2024 a été rédigée par Jean Vintzel. Il en ressort les décisions suivantes :
 - Bernard Maccario est d'accord pour assurer la coordination générale de ce concours. Une première réunion se tiendra au CNOSF le jeudi 1er décembre prochain de 14h00 à 16h00 (après les Iris du Fair-Play). A l'ordre du jour :
 - Une explication des enjeux liés à l'organisation de ce concours (André Leclercq et Jean Vintzel) ; mise en place du comité scientifique.
 - La mise en place du comité scientifique et de l'organisation du concours (Bernard Maccario et Thierry Messina).

6. Evolution de nos statuts

Pour faire suite à la décision de notre bureau exécutif en date du 29 septembre dernier validée par le conseil d'administration de ce jour, une première approche de nos nouveaux statuts a été rédigée par Laszlo Horvath avec le concours de Thierry Messina.

Sur la base de nos statuts actuels, une nouvelle version est examinée avec sur la forme, une consolidation « administrative » de notre organisation, et sur le fond, la prise en compte de

l'existence de nos cercles territoriaux ainsi que des nouvelles dispositions de la récente loi sur le sport (parité, cumul des mandats...).

Il n'en demeure pas moins que le conseil d'administration doit se positionner sur les relations verticales et transversales des relations entre les cercles et le CFPC ainsi que celles avec les CROS/CDOS/CTOS.

Puis le conseil d'administration arrête le calendrier de travail suivant :

- Dans le courant de la semaine prochaine, envoi des nouveaux textes à l'ensemble des membres du bureau exécutif suite aux différentes orientations de ce jour.
- Le jeudi 17/11/2022, validation du bureau exécutif de ces nouveaux textes.
- Le jeudi 15/12/2022, validation du conseil d'administration de ces nouveaux textes.

Par ailleurs, un 2^{ème} webinaire « conséquences de la nouvelle loi sur le sport » est programmé par le service juridique du CNOSF le 24 octobre prochain avec la présence des représentants du Ministère des Sports.

7. Les Cercles

Ce point est très rapidement abordé, faute de temps, pour signaler que les activités en Seine-Maritime figurent sur une page dédiée du CDOS et qu'en Saône-et-Loire, une semaine Pierre de Coubertin est programmée Au Creusot du 18 au 24 novembre et que les assises du sport départemental se tiendront le jeudi 24 novembre à Chagny.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30 en souhaitant à Jean Vintzel un très bel anniversaire pour ses 80 printemps !

Le président,
président de séance

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina